



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JUILLET 2016

Au Café de la Marionnette à Fribourg

Présents	Comité Pro Fribourg : Jean-Luc Rime, président, Maurice Senn, Alain Macheret, Carmen Reolon, Thomas Urfer, Eliane Laubscher, Caroline Bruegger, Bernhard Altermatt, Sylvie Genoud Jungo, Responsable rédaction, Stéphanie Buchs, vérificateur des comptes Olivier Delessert, et 10 membres
Excusés	Marie-Thérèse Torche, Christa Mutter, Olivier Suter, Jean-Claude Morisod
Absents	
PV	Sylvie Genoud Jungo
Lieu	Café de la Marionnette Fribourg et visite guidée de la vieille ville avec Vera Condé, guide interprète du patrimoine.

points	Sujet	qui
1	Ouverture de l'assemblée par Jean-Luc Rime et approbation de l'ordre du jour Jean-Luc Rime, président de Pro Fribourg ouvre l'assemblée et remercie les personnes présentes. L'ordre du jour tel que présenté est accepté, l'assemblée se déroulera comme prévu. Jean-Luc Rime, entré au comité il y a 25 ans -en 1991- apprécie toujours autant sa tâche de président qu'il exerce depuis 1997. Jean-Luc Rime remercie Stéphanie Buchs et Sylvie Genoud Jungo pour leur travail dévoué et efficace.	
2	Approbation du PV de l'AG du 1^e juillet 2015. Jean-Luc Rime rappelle que le PV n'est pas lu en séance, mais qu'il était disponible sur le site internet. Quelques versions papier sont mises à disposition. Il n'y a pas de remarques concernant le PV, il est adopté à l'unanimité.	
3	Rapport d'activités Sylvie Genoud Jungo présente les diverses actions et événements passés en 2015. Nous avons bien commencé l'année avec l'engagement de Stéphanie Buchs en tant que responsable des publications. En réalité, elle a commencé en décembre 2014. Sa première mission était de mettre en place une nouvelle ligne graphique, pour les publications et le site internet. Elle a redonné une nouvelle jeunesse à tout le concept publications de Pro Fribourg. Nous avons également accueilli un nouveau caissier, Alain Macheret, qui a été élu au comité lors de la dernière Assemblée générale. Don des archives à la BCU Des années d'activités du fondateur de Pro Fribourg Gérard Bourgarel, nous avons hérité d'un fonds important de photos, de livres et d'archives relatives à l'association. L'intérêt de ces documents pour le canton de Fribourg était évident, leur mise en valeur une nécessité. Pour Pro Fribourg, la tâche de s'en occuper (tri, scannage, conservation) était colossale, c'est pourquoi nous avons décidé d'offrir ce fonds à l'Etat de Fribourg, plus particulièrement à la BCU qui possède les bonnes conditions à la conservation de ces documents. Tous les documents y relatifs seront peu à peu disponibles au public et font partie du fonds Pro-Fribourg – Bourgarel. Une grande victoire pour le patrimoine Sauvetage des Daillettes : en 2006, Pro Fribourg s'inquiétait déjà du sort de 3 maisons faisant partie d'un ensemble 1900, situées à la Route des Daillettes à Fribourg. En été 2012 la mise à l'enquête pour leur démolition était publiée. Nous avons réagi avec une lettre au lecteurs, La Liberté a suivi avec un grand article, puis les édifices ont été mis sous protection indépendante par Jean-Pierre Siggen via le SBC. L'enchaînement de ces démarches a permis de sauver ces bâtiments.	

Nous avons eu divers contacts avec le groupe Défense des espaces verts de Bulle, une organisation qui s'engage pour sauvegarder des espaces verts en ville et qui a essayé de sauver la ferme de la Toula. La parcelle étant située en zone Centre, mise en zone à bâtir propre à la construction légalisée par le biais du Pal en 2010, cela semblait difficile de revenir en arrière. La ferme est aujourd'hui détruite. Dommage car des exemples de fermes préservées en ville existent, comme la ferme Budé à Genève ou encore la Ferme Binz au cœur de Bümpliz.

Nous avons exprimé notre soutien au projet du parc de la Tiolère à Bulle, un projet de parc urbain menacé par l'implantation d'un manège.

Pour tenter de sauver les maisons de l'Avenue de Beauregard 6 et 8, et Chemin de Richemond 5, nous avons apporté notre aide à la réalisation d'une pétition en faveur du sauvetage de ces bâtiments. Cette pétition a été initiée par Mme Martine Nida Rümelin ainsi que d'autres personnes qui avaient déjà fait une pétition en faveur de la conservation du patrimoine des 19^e et 20^e à Fribourg. En 2014, nous nous sommes opposés à leur démolition.

Notre AG 2015 s'est tenue à Morat, où nous avons suivi une visite guidée de la ville et du Musée par Yvan Mariano le Conservateur du Musée.

Oppositions :

15 janvier 2015 : Barberêche Petit Vivy construction d'une centrale de biogaz.

Nous avons déposé une deuxième opposition à ce projet d'installation de biogaz à Barberêche, à côté du château du Petit-Vivy. Cette deuxième opposition est intervenue à la suite du dépôt d'un 2^e projet par les propriétaires. Bien que ce 2^e projet est nettement amélioré par rapport au 1^e, que les agriculteurs ont fait un grand effort en prenant un architecte, cette nouvelle mouture ne règle pas le fait que la construction est prévue dans un site protégé d'importance nationale selon l'ISOS et situé près du château lui aussi protégé en valeur A, la valeur de protection maximale. Il y a ici un conflit entre énergies renouvelables et patrimoine. Un dossier qui avance aujourd'hui, puisque nous devons nous prononcer quand au maintien de notre opposition d'ici la mi-juillet 2016.

12 mars 2015 : Esplanade, opposition à la démolition des hangars et de la maison du chef de gare. Le projet de la Tour de l'Esplanade, situé à côté de l'Ancienne gare, n'était de loin pas encore ficelé, il était tout à fait prématuré de démolir des témoins historiques de l'ancienne gare, comme les anciens entrepôts et halles à marchandises, ainsi que le bâtiment de service, qui est encore aujourd'hui utilisé par le Nouveau Monde et le FiFF. Le temps nous a donné raison, puisqu'aujourd'hui aucun projet n'a été mis à l'enquête et que de nombreux problèmes d'intégration de la tour au site et de connexions avec la ville subsistent.

Avril 2015 : Villarepos, suite à 2 oppositions en 2013 et 2014 au projet de construction d'une habitation dans le centre de Villarepos, le projet a été amélioré. Nous avons donc obtenu satisfaction et n'avons pas déposé d'opposition à la dernière mouture mise à l'enquête en avril 2015. Le projet prévoit également la rénovation d'un petit grenier situé sur la parcelle, dans lequel, selon les habitants, aurait vécu la grand-mère de Jo siffert.

Mai 2015 : opposition à la démolition d'un four à pain datant de 1832 et encore en état de marche. Le four est situé dans la zone centre village d'Ecuvillens. Il est menacé par un projet immobilier. Il fait partie d'un ensemble, avec la ferme protégée en valeur B et un grenier en valeur A. Le four n'est malheureusement pas protégé mais a été recensé en valeur B par le SBC et est considéré par le SBC comme un élément rare, l'un des seuls de cette époque encore en fonction dans le canton.

Juin 2015 : Vuisternens-devant-Romont : recours contre la démolition du Cerf : en mars 2014 déjà, nous nous sommes opposés à la démolition de l'Auberge du Cerf à Vuisternens-devant-Romont. Suite au rejet de notre opposition par la Préfecture nous avons décidé de poursuivre plus loin en faisant recours contre cette décision auprès du Tribunal cantonal administratif. Pour cette partie juridique, nous avons fait appel à Rainer Weibel. La démolition de ce bien patrimonial au profit de l'élargissement de la route dénaturerait de

	manière irrémédiable le centre du village. De plus, la bâtisse elle même, une auberge de 1835, peut-être encore d'une date antérieure, n'est pas sans intérêt. Son état n'ayant pas subi de grandes rénovations malencontreuses, la bâtisse possède un grand potentiel de mise en valeur et de rénovation. Jean-Luc Rime ajoute qu'une vision locale a été organisée en 2016 en présence de toutes les parties. Elle a démontré que le croisement des poids lourds est possible. Il a bon espoir que nous obtenions gains de cause. Rédaction et Site internet : Stéphanie Buchs a mis en œuvre la rénovation totale de la ligne graphique de Pro Fribourg. Après plusieurs années sans évolution, ce changement était nécessaire. Stéphanie Buchs prend la parole et explique le nouveau concept créé avec Caroline Bruegger. La ligne graphique est plus colorée, dynamique. Les dossiers sont mieux répartis, des codes couleurs sont appliqués à chaque sujet. Le contenu a aussi évolué, avec l'ajout d'une rubrique Agenda ou encore d'un portfolio. Le rythme des publications reste trimestriel, avec 3 publications plurithématiques et une publication monothématique en fin d'année. Cette dernière publication est de plus grande importance, avec un papier de couverture différent. Le premier cahier 2015 était encore réalisé selon l'ancienne formule. Son thème principal était le quartier du Bourg et il a été réalisé sous la houlette de Michel Charrière. La nouvelle ligne graphique a été appliquée au deuxième cahier de l'année dont le thème était la fin de la rotative de l'imprimerie Saint-Paul. Nous avons ensuite enchaîné à l'automne avec une balade à travers Fribourg en 1912. Le dernier cahier présente le travail du peintre fribourgeois Oswald Pilloud. Stéphanie Buchs remercie Philippe Clerc, historien de l'art et présent à l'assemblée, qui a initié ce sujet et largement contribué à sa rédaction et aux recherches iconographiques. Site internet : la ligne graphique du site a été adaptée à celle des publications. Il a été complètement refait et son fonctionnement est complètement différent de l'ancien. Aujourd'hui, on arrive directement sur les Actualités. Il y a plusieurs autres rubriques, association, publications etc. Il y aussi un agenda. La lettre d'information existe toujours. Elle est constituée des Actualités présentes sur le site et envoyé régulièrement aux membres. Pour compléter ces moyens de communication, nous avons créé en mars 2016 une page Facebook. Pour donner un exemple, la pétition lancée en faveur de la conservation des bâtiments à l'avenue de Beauregard que nous avons relayée par la Page Facebook a atteint 7200 personnes. 60 à 100 personnes visitent le site chaque semaine. Jean-Luc Rime est content de voir que le mouvement sait s'adapter aux besoins du jour.	
4	Projets 2016-2017 En 2016 : nous poursuivons nos diverses actions telles notre combat pour éviter la démolition du Café du Cerf à Vuisternens-devant Romont. Nous prévoyons d'organiser un débat avec deux Conseillers communaux et des Chefs de Services au sujet des grands aménagements urbanistiques prévus en Ville de Fribourg. La première publication 2016 a donné la parole à tous les candidats au Conseil communal de la Ville de Fribourg. La deuxième avait pour sujet les 80 ans de la chorale d'enfants les Marmousets de Fribourg. Ensuite, nous parlerons d'aménagement et nous vous préparons une publication sur un peintre fribourgeois à paraître en décembre. Plusieurs sujet sont d'ores et déjà prévus en 2017, dont une publication sur la Singine. Contacts ont déjà été pris pour mettre sur les rails cette publication. Questions et remarques des membres : M. Blanc membre de Pro Fribourg prend la parole pour affirmer sa conviction que les procédures de révision des PAL devraient être soumises au référendum populaire. Les citoyens devraient pouvoir se prononcer. Jean-Luc Rime confirme qu'on est parfaitement d'accord avec lui. Fribourg et Soleure sont les seuls cantons à fonctionner ainsi : c'est le Conseil communal qui décide en matière d'aménagement. M. Blanc : il faudrait que le Grand Conseil vote pour un changement de procédure. Bernhard Altermatt : ça ne passe malheureusement jamais au Grand Conseil. Stéphanie Buchs : ça a été refusé il y a quelques temps. Bernhard Altermatt : il faudrait lancer une initiative populaire cantonale pour changer ces dispositions. Jean-Luc Rime : c'est une bonne idée, pour cela il faut avoir le soutien des partis politiques. Bernarhard Altermatt : vous avez le soutien de tous les partis de la ville.	

	Claire Houriet : c'est un grand travail de mettre sur pied une initiative. M. Savary demande comment se passe la procédure du PAL. Si le PAL est approuvé, qu'en est-il des oppositions privées ? Jean-Luc Rime : s'il y a des modifications, elles sont mises à l'enquête. M. Savary regrette que la seule arme soit l'opposition.	
5	Présentation, rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2015. Alain Macheret présente les comptes 2015 et les commente. Les membres reçoivent une copie. Il passe en revue les divers comptes du Bilan et des Pertes et Profits. L'exercice se termine avec un bénéfice de 9523 francs. Il constate qu'un quart des membres payent leur cotisation annuelle en fin d'année précédente. Trois réserves sont existantes : la réserve des publications qui permet d'avoir un financement pour un numéro ou encore d'assurer le paiement d'une publication dont le coût serait plus élevé que d'habitude. La réserve fonds d'équipement permet de couvrir des frais informatiques. Quand à la réserve créée cette année 2015, intitulée Réserve actions de l'association, il s'agit d'une réserve permettant de couvrir des frais d'avocats ou de justice si nécessaire (nous sommes actuellement en cours de procédure auprès du Tribunal cantonal au sujet du sauvetage de l'auberge du Cerf à Vuisternens) ou les frais d'une action en lien avec les buts de l'association. Par rapport à 2014, les salaires ont augmenté, avec l'engagement de Stéphanie Buchs comme responsable des publications. Autrefois, la responsabilité des publications était assumée sous forme de mandat, leur financement apparaissait dans les charges de publication. Ce changement se voit donc dans la comptabilité avec la diminution du compte Frais de Publication et l'augmentation des charges salariales. Le coût des publications a été bien maîtrisé avec 3 numéros à 48 pages. La baisse de près de 2000fr. de cotisation des membres dénote une érosion du nombre de membres, érosion due en grande partie à l'âge moyen des membres et qui est semblable à l'érosion des abonnés de la presse écrite. Le poste vente de publication est alimenté par des recettes très variables. Il comprend d'une part la vente au numéro des publications et parfois la vente d'un grand nombre lors de tirages spéciaux en lien avec une exposition ou un événement, par exemple en 2014 l'achat par l'Institut agricole de Grangeneuve d'un grand nombre d'exemplaires pour ses 125 ans. Nous remercions la Loterie romande pour son don de 15'000fr et la Fondation du Centenaire de la BCF pour la somme exceptionnelle de 30'000fr offerte pour couvrir les frais de la publication Pro Fribourg parue en décembre 2015 sur le peintre fribourgeois Oswald Pilloud. Alain Macheret remercie les membres qui nous soutiennent chaque année. Il remercie aussi Sylvie Genoud Jungo pour la bonne tenue des comptes. Olivier Delessert, réviseur, lit le rapport des comptes établi avec Eva Heimgärtner. Il confirme que les comptes ont été vérifiés en date du 27 juin et qu'ils sont tenus correctement. Les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2015 et d'en donner décharge au comité. Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Budget. Alain Macheret présente le budget qui est en continuité par rapport aux comptes 2015. Une marge est prévue pour les salaires afin de pouvoir payer d'éventuelles investigations journalistiques. Les frais de la ligne graphique sont répartis sur 3 ans. Quand aux subsides, nous ne pouvons tabler que sur des suppositions.	
6.	Election des membres du comité Jean-Luc Rime énonce la liste des membres qui se représentent : Jean-Luc Rime, Alain Macheret, Maurice Senn, Carmen Reolon, Eliane Laubscher, Caroline Bruegger, Thomas Urfer, David Collin, Gilles Bourgarel, Olivier Suter, Sylvie Genoud Jungo. Carmen Reolon est notre relais à la Commission cantonale des biens culturels. Thomas Urfer y siège aussi. Il représente une autre association mais défend aussi nos points de vue. Olivier Delessert et Eva Heimgärtner restent comme réviseurs des comptes. Jean-Claude Morisod est nommé vérificateur suppléant. Jean-Luc Rime présente un nouveau membre : Bernhard Altermatt. Il est élu par applaudissements. Bernhard Altermatt est historien, politologue, conseiller général de la ville de Fribourg, chef du groupe PDC au conseil général, assistant à l'université de Fribourg. Il dit être motivé de faire partie du comité en tant qu'historien car il est essentiel de s'engager pour le patrimoine bâti et culturel : c'est un engagement qui doit venir de la société civile qui	

	peut mettre sous pression les politiques. Il est heureux de pouvoir y contribuer. Jean-Luc Rime demande si quelqu'un veut entrer au comité ? M. Blanc se dit à disposition pour des collaborations.	
7.	Divers Bernhard Altermatt fait parvenir les salutations de la Deutschfreiburger Heimatkundeverein. Des contacts entre les deux associations ont été créés. Bernhard Altermatt propose des actions publicitaires communes, telles l'envoi des publications aux membres des deux associations avec offres d'abonnement. Jean-Luc Rime approuve cette idée et pense que de futures collaborations vont peut-être amener à la rédaction d'articles en allemand dans les publications de Pro Fribourg. Par le passé et pendant plusieurs années, Pro Fribourg existait aussi en allemand. Rainer Weibel : il semble urgent de rencontrer le Conseil communal. Les plans financiers sont en cours d'élaboration et plusieurs projets risquent d'être renvoyés : Gare, Bourg, Place Saint-Jean, Neuveville. Il faut leur montrer que l'intérêt de ces réalisations est toujours bien là. Jean-Luc Rime informe que ce soir justement le sujet est traité par la RTS. Stéphanie Buchs : nous souhaitons faire parler nos Conseillers communaux Pierre-Olivier Nobs et Andrea Burgener sur ce sujet dans notre prochaine publication. Un débat est également prévu cet automne. Olivier Delessert propose de faire une séance ou une AG chez lui à Autigny où il possède un orgue construit par lui-même avec des tuyaux de bois. Il propose également une présentation de l'orgue de Bourguillon. Il rappelle au passage que l'orgue du Home médicalisé du Lac, n'a pas été inauguré.	